



Question écrite posée par Monsieur Loewenstein : Les emplacements de bornes de recharge pour voitures électriques à Forest

Dans le cadre de la verdurisation du parc automobile, la Région déploie sur son territoire des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Le Collège pourrait-il m'informer combien de bornes seront installées à Forest, où et quand elles seront installées ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Marc Loewenstein

Réponse de Madame Van den Bosch :

Monsieur le Conseiller, Cher Monsieur Loewenstein,

La Commune n'a pas de plan de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques mais répond favorablement aux demandes exprimés par les habitants. Chaque habitant possédant ou en processus d'achat d'un véhicule électrique peut introduire une demande de placement de bornes de recharge à proximité de son domicile. Les demandes sont à introduire via la plateforme régionale charge.brussels.

Une borne peut desservir plusieurs demandes de citoyens introduites dans un même périmètre (on compte un rayon d'environ 250m autour de la borne placée)

Bornes déjà placées et utilisables :

- Avenue Van Volxem 306,
- Avenue Wielemans Ceuppens 39,
- Avenue Général Dumonceau 56 ;

Borne placée et bientôt utilisable :

- Chaussée de Bruxelles 112

Bornes approuvées et placement planifié pour le 1^{er} semestre 2021 :

- Chaussée de Bruxelles 366,
- Avenue Everard 9,
- Rue Marguerite Bervoets 113,

J'espère avoir répondu à votre question.

Cordialement,

Esmeralda Van den Bosch